

Fait à Tarbes, le 21 février 2025

Communiqué aux prêtres, diacres et laïcs en mission du diocèse

Chers frères et sœurs,

Depuis quelques jours, Ange Mur, diacre de notre diocèse depuis 1992, est impliqué dans le dossier de l'institution Notre-Dame de Bétharram, pour des faits de violence sur des élèves alors qu'il y était surveillant de 1979 à 1981.

Tout d'abord, je tiens à redire ici ma profonde tristesse et ma honte devant la révélation des violences de toutes sortes que des élèves ont eu à subir dans le cadre d'une institution d'Église. Je me réjouis qu'ils puissent aujourd'hui parler, et enfin être entendus. Ce qu'ils ont subi, dans la solitude et le silence de tous, est d'une violence innommable. C'est d'abord à eux que je pense. Je renouvelle mon engagement et celui du diocèse à coopérer à tout ce qui est engagé pour reconnaître ce que les personnes victimes ont vécu, et pour le réparer autant que cela est possible. Je renouvelle, ici mon invitation à toute personne ayant connaissance de faits impliquant des membres de l'Église à les signaler à la cellule d'écoute du diocèse (07.89.78.59.35), ou à France Victimes (116 016 ou 05.62.51.98.58), ou bien encore à déposer une plainte auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie.

Depuis son ordination diaconale, Ange Mur, enseignant, a été animateur pastoral, engagé auprès des chrétiens en monde rural, en Action catholique et au service de paroisses. Dès que j'ai appris son implication, je lui ai retiré tout ministère de manière conservatoire.

J'invite chacun de vous à prier pour que l'Église s'engage résolument dans le rejet de toute violence commise sur des enfants, et d'autres personnes. La confiance en notre Église passe par ce chemin de vérité et de justice. Continuons de nous soutenir les uns les autres dans cet esprit.

Bien fraternellement,



+ Jean-Marc MICAS